

Réf: Dossier N° 038575

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE EXCELLENCE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 6020, Ilot 641

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE EXCELLENCE TRANSPORT

»

Objet : Le transport public de personnes et de marchandises ;  
Achat et distribution de produits agricoles ;Négoce ;  
Import-Export ;Stockage de produit et de marchandises ;  
Hôtellerie et évènementiel ; Transactions monétaires ; BTP;  
Commerce Général.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 6020, Ilot 641

Dirigeant(s) : Mlle BA DIEYNABA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05456 du 20/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26403/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

